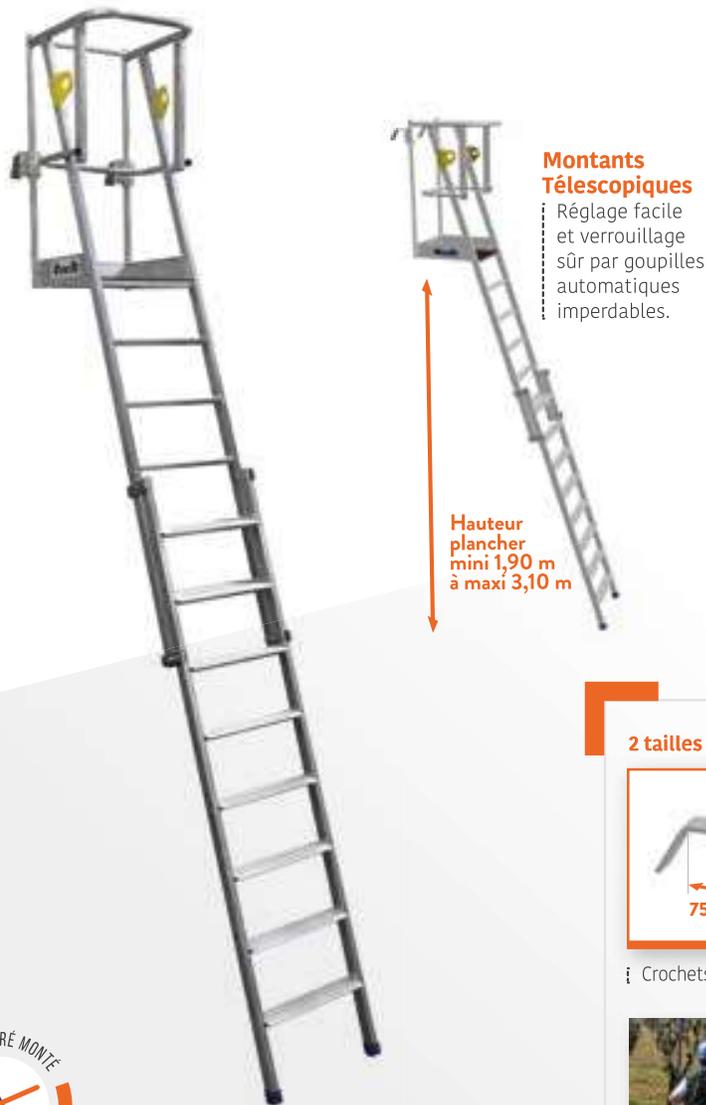


A.P.I. Accès Prémur Individuel

Hauteur d'accrochage : de 2,10 m à 4 m

▶ **ALUMINIUM** Réglementation Française/Décret 2004-924

**POUR TRAVAUX SUR PRÉMURS
ET PRÉFABRIQUÉS.**



Montants Télescopiques

Réglage facile
et verrouillage
sûr par goupilles
automatiques
imperdables.

Hauteur
plancher
mini 1,90 m
à maxi 3,10 m



DÉSIGNATION	API (CROCHETS 75 ET 200 MM INCLUS)
CODE	18.021
Hauteur d'accrochage (m)	de 2,10 à 4,00
Hauteur plancher (m)	de 1,90 à 3,10
Hauteur travail (m)	de 3,90 à 5,10
Largeur hors tout (m)	0,60
Dimensions plié (m)	Haut. 2,90 - larg. 0,60 - Ep. 0,80
Poids (kg)	18

2 tailles de crochets : 75 et 200 mm



Hauteur
des crochets
réglable sur
700 mm, tous
les 100 mm.

ⓘ Crochets démontables et interchangeables.



ⓘ Protection à 360°
de l'opérateur.

ⓘ Deux points de
grutage repérables à
leur couleur jaune.

- ▶ Structure aluminium, assemblée par soudure.
- ▶ Plancher 0,45 x 0,50 m. Plinthes aluminium. Charge utile 150 kg.
- ▶ Marches antidérapantes de 80 mm.